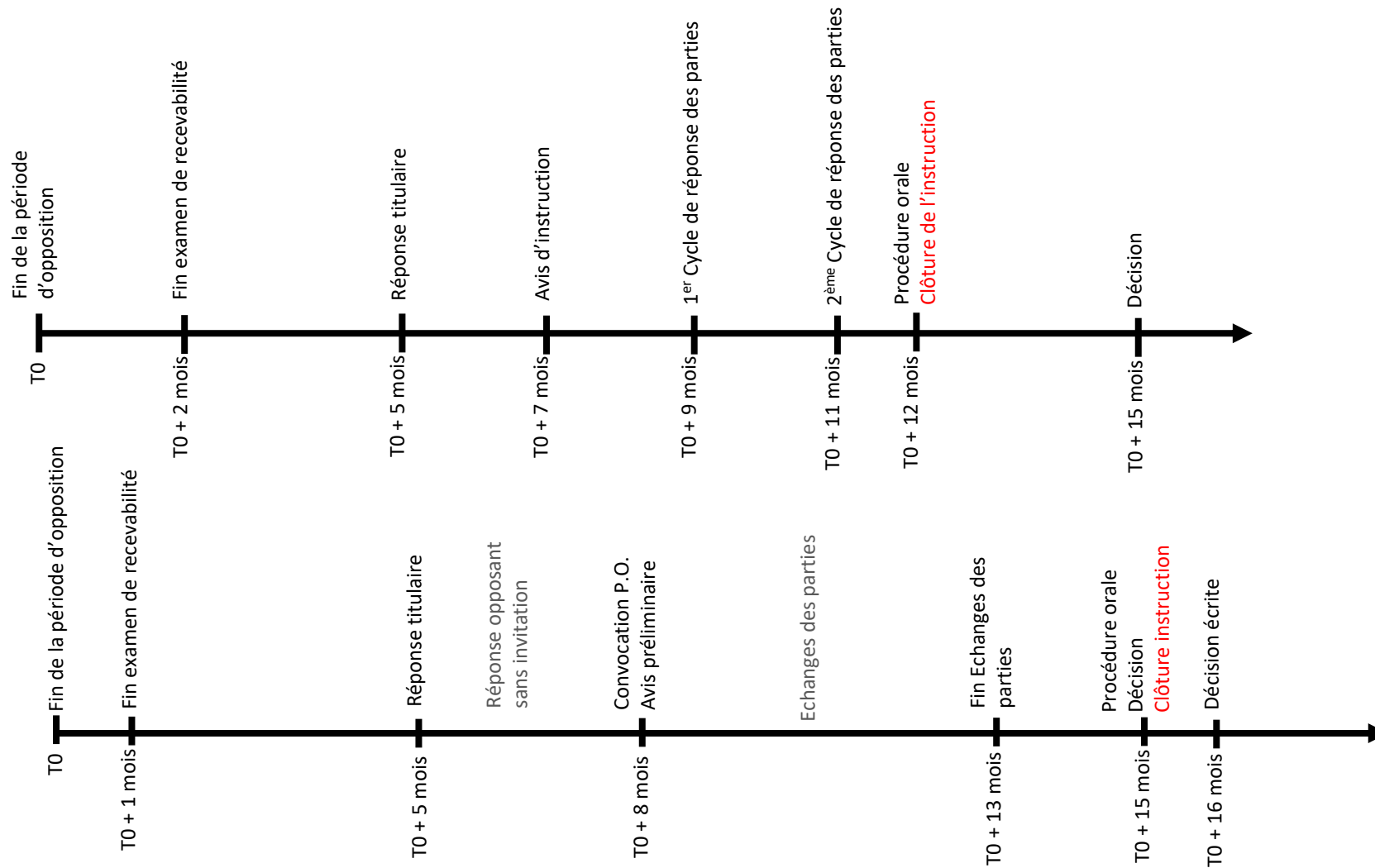


## INPI interprétation du document de la DGE daté du 22/11/2019



OEB seulement pour oppositions « simples »

Sondage de satisfaction des utilisateurs (OEB 2016):

- 70% satisfaits ou très satisfaits avec la procédure d'opposition à l'OEB
- 85% considèrent avoir été traités équitablement quelque soit leur statut